



GOMMEGNIES

dimanche 16 août 2020

changement de date, annule et remplace la brocante prévue le 14 août 2020

BROCANTE

de 8h à 18h

consignes COVID 19 et sécurité gendarmerie, sous-préfecture :

- port du masque obligatoire pour tous : brocanteurs et visiteurs
 - distribution de gel hydro alcoolique à l'entrée
 - sens de circulation dans la brocante avec entrée et sortie distinctes
 - chaque brocanteur devra proposer un distributeur de gel hydro alcoolique
 - aucun véhicule ne pourra pénétrer la brocante après 8h ni la quitter avant 18h
 - aucune inscription ne sera prise sur place le jour-même
- Bulletin à retourner accompagné du droit de place de 2€ /ml (minimum 4 m/l soit 8 €)
 - Pas de vente alimentaire, restauration ni de boissons (sauf gaufres-glaces/ voir tarif), pas de vente de matériel neuf ni de braderie, uniquement brocante.
 - Toute installation (parasol compris) qui gênerait le passage du camion de sécurité sur la chaussée sera déplacée avec ou sans l'accord du propriétaire et à ses risques.

✂

nom :		prénom :	
date naissance :		lieu naissance :	
n° immatriculation du véhicule :			
adresse :		CP:	ville :
téléphone :		@-mail :	
produits vendus :			
brocanteur amateur occasionnel	carte d'identité n°:		
	lieu de délivrance :		date :
OU brocanteur professionnel	n° registre de <u>commerce</u> :		
Somme à régler : 2 € le m. linéaire avec un minimum de 8 € soit 4 ml.			
longueur : mètres x 2 €	soit à régler = €
si gaufres, glaces, chichis, ... → droit de place à régler = 40 €			

Les chèques ne seront encaissés qu'après la brocante ou détruits en cas d'annulation pour force majeure
Règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes et de la Foire et à envoyer avant le 08 août 2020
à l'adresse suivante : Comité des Fêtes et de la Foire - Mairie BP n°10023 - 59144 GOMMEGNIES
Mairie ouverte de 9 h à 12 h fermée le samedi tél 03 27 49 91 78 mail : licorne.gommeGNIES@orange.fr